

L'écho de Pars les Romilly



Mise à l'Honneur



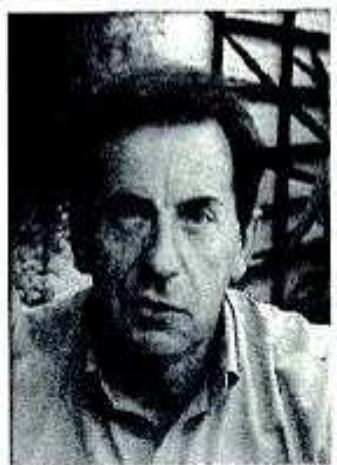
Médaille d'argent



Cérémonie du 8 mai



Photo ancienne



Éditorial

A moitié vide ou à moitié plein ?

Mesdames, messieurs,

Voici le nouveau numéro de l'Echo de Pars-lès-Romilly que vous attendiez avec les beaux jours. Ceux-ci ont pris un peu d'avance. Ils ne sont pas tributaires des nombreux soucis que nous rencontrons actuellement et qui seront détaillés en pages intérieures.

Je ne voudrais pas laisser penser que notre société, notre jeunesse (si souvent accusée de tous les maux) ont irrémédiablement perdu des valeurs qui sont les bases de toute vie démocratique. Certes, certains oublient quelque peu les trois valeurs de notre devise républicaine. La liberté, c'est aussi penser à la liberté des autres. L'égalité, c'est avoir les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs. La fraternité, c'est voir en son voisin un ami plutôt qu'un ennemi.

C'est, hélas, de ceux qui ont oublié ces valeurs qu'on parle le plus. Et on passe sous silence les heures bénévoles déployées au service des autres. C'est donc à tous ces bénévoles, connus ou travailleurs de l'ombre qu'il faut rendre hommage. Voir plutôt le verre à moitié plein qu'à moitié vide.

Jean Marie CORBET
Maire de Pars Lès Romilly

Sommaire

- 1 > Éditorial
- 2 > Le Conseil Municipal en séance
- 3 > Le Conseil Municipal en séance - (suite) - infos en vrac
- 4 > Actualités - Les vœux du maire
- 5 > Actualités - Cérémonie du 8 mai
- 6 > Actualités - Fleurissement
- 7 > Associations de Pars
- 8 > CCAS
- 9 > CCAS (suite)
- 10 > DOSSIER : Les plantations effectuées par le SVS
- 11 > Les plantations effectuées par le SVS (suite)
- 12 > Les plantations effectuées par le SVS (suite)
- 13 > Les plantations effectuées par le SVS (suite)
- 14 > Les plantations effectuées par le SVS (suite)
- 15 > Loisirs - jardinage
- 16 > Loisirs - jardinage (suite)
- 17 > Loisirs - jardinage (suite)
- 18 > Recettes de cuisine
- 19 > État Civil - Photo Ancienne

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean Marie Corbet

• RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

Jean Marie Corbet

• MISE EN PAGE — MAQUETTE

Patrick Wattebled

• COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marie Corbet - Nadine Thomas - Patricia Paloulack -
Michel Méronain - Georges Hisel - Jacky Mirguet -
Patrick Wattebled - Jean Philippe Levasseur

• PHOTOS

Nadine Thomas - Patricia Paloulack

Site : <http://www.vie-parslesromilly.fr>
Courriel : vie.parslesromilly@wanadoo.fr

M'd'inscristion : L. N° 2594

LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE

- Séance du 30 mars 2009 -

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CCAS :	4 200 €
Coopérative scolaire Primaire :	150 €
Coopérative scolaire Maternelle :	75 €
Club des Aînés Diamant 3 :	150 €
Cyclo Diamant :	150 €
Société de Chasse :	45 €
Tonic Club :	50 €
Arts et Loisirs :	50 €
Journée contre le Cancer :	25 €
Journée des Aveugles :	15 €
Journée des Paralysés :	15 €

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune de PARS LES ROMILLY :

	2009	2008
- Demi-journée :	100 €	127 €
- Une journée :	200 €	263 €
- Week-end :	300 €	388 €

Prix d'une deuxième journée pour les Associations : 75 €

Personnes n'habitant pas la commune de PARS LES ROMILLY :

- Demi-journée :	200 €
- Une journée :	350 €
- Week-end :	450 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE

- Concession trentenaire : 96 €
- Concession perpétuelle : 189 €
- Concession double perpétuelle : 408 €

Tarif des concessions du Columbarium et le droit de dépôt au Jardin du Souvenir, soit

- Concession trentenaire : 711 €
- Concession cinquantenaire : 1 098 €

COMPTE DE GESTION 2008 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le Conseil municipal

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Compte Administratif 2008 :

Excédent de fonctionnement :	188 920,75 €
Déficit d'investissement :	47 158,67 €
Excédent Global :	141 762,08 €

TAUX DES 4 TAXES

Considérant le produit fiscal assuré de 159 146 € pour 2009 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

• Décide d'appliquer aux taux 2008 "1,020189" comme coefficient de variation proportionnelle soit :

- TAXE D'HABITATION :	9,04 %
- TAXE FONCIÈRE (BÂTI) :	13,11 %
- TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI) :	13,43 %
- TAXE PROFESSIONNELLE :	6,69 %

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal

- Vote à 13 voix pour et 1 abstention le budget 2009.
- La section de Fonctionnement s'équilibre en Recettes et en Dépenses à la somme de : 477 306,00 €.
- La section d'investissement s'équilibre en Recettes et en Dépenses à la somme de : 143 899,00 €.
- Décide l'achat d'un lave vaisselle pour la salle des fêtes et d'un taille haie thermique.

- Séance du 20 avril 2009 -

Le Conseil Municipal

- Décide l'achat de 3 extincteurs,
- Décide la mise en place de deux groupes de travail : accessibilité et risque climatique.

N.B. : Les personnes intéressées par ces groupes peuvent contacter la mairie ou Monsieur le Maire. Mise en place à partir de septembre 2009.

- Accepte les modifications des statuts de la communauté de communes (compétence éolien) à 12 voix pour, 2 abstentions, 1 contre.

LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE (SUITE)

- Séance du 19 mai 2009 -

Le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise SERRU pour la rénovation des réseaux électriques et informatiques à l'étage de la mairie.
- Accepte le devis du S.L.A. Nogent et du Parc de l'Équipement pour les travaux d'aménagement de la sécurité aux abords des écoles
- Décide de recruter une personne, à compter du 1^{er} septembre 2009, pour la surveillance de l'accueil et la restauration de la mi-journée.

A votre santé ?

Notre commune n'échappe pas, hélas, à cette mode de consommation inquiétante d'alcool par les jeunes. Parents à qui vos chères têtes blondes ou brunes racontent qu'il ne s'agit que d'une petite fête entre copains et copines, voici le contenu répertorié d'un sac plastique laissé sur place quelque part dans le marais : deux bouteilles de whisky, trois de vodka, un litre d'apéritif anisé, un autre de muscat et une canette de bière (toutes vides bien entendu !). Pas d'eau ni de jus de fruits ! Je ne juge pas, je constate et je le dis. Vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas.

INFOS EN VRAC

A propos de quelques faits qui agacent (le mot est faible !)

Le maire a fait récemment le point avec le lieutenant de gendarmerie sur un certain nombre de faits :

- bruit intempestif de certains véhicules qui, non immatriculés, ne devraient pourtant pas circuler dans les rues de la commune
- vitesse excessive dans la traversée et en particulier route des Granges
- non respect des stops
- tonte des pelouses à des heures où ce n'est pas autorisé
- feux de déchets de jardin malgré l'interdiction...

Ne soyez pas surpris en cas de contrôle. On peut être compréhensif mais au-delà d'un certain seuil ce serait du laxisme.

Et d'autres qui ne font pas honneur à leurs auteurs :

- vols de jardinières chez les particuliers, dans les massifs publics et même au cimetière
- inscriptions sur les bâtiments communaux
- détériorations diverses (jardinières, gouttières...)
- passage en moto au milieu des cultures
- ordures déposées au pied des benches à verre...

Ramassage des ordures ménagères et des sacs du tri sélectif :

La tournée a lieu tous les lundis. Si le lundi est férié, elle est reportée au jeudi de la même semaine. Pour le tri sélectif, le ramassage a lieu un mardi sur deux. Il est demandé de sortir les sacs et poubelles la veille afin de ne pas les voir toute la semaine sur les trottoirs. Pensez aux voisins qu'incommodent les odeurs.

Des bacs seront mis à disposition de tous, courant octobre par la Communauté de Communes.

Désherbage des trottoirs et taille des haies :

Si la plupart des habitants entretiennent bien les trottoirs, certains secteurs pourraient être mieux entretenus. Il est demandé aussi de veiller à ce que les haies et arbustes ne gênent pas la circulation des piétons sur les trottoirs et la visibilité aux carrefours.

A propos d'un article paru il y a peu dans la presse locale :

Un article paru en juin dans la presse locale dénonçait à juste titre "la pollution, le cloaque et le magma nauséabond" situé à quelques encablures de la Belle-Idée. Pour ceux et celles qui n'auraient pas trouvé le démenti (tout le monde ne lit pas forcément la rubrique Tricotin et Filochard jusqu'au dernier mot), l'endroit se situe entre Pars et Gélannes et sur le territoire de Saint Hilaire sous Romilly. En attendant, on trouve toujours l'information sur Internet, une information qui nuit à l'image de notre commune.

Diagnostic archéologique au lieu-dit les Corvées :

La réglementation impose avant tous travaux en vue d'un lotissement ou d'une construction de procéder à un diagnostic archéologique. C'est chose faite depuis le début du mois de juin. Les résultats ne sont pas encore connus. Des visites sur le chantier ont permis de constater la présence d'un fossé, de traces de poteaux, de quelques fosses dont certaines sont assez récentes. Rappelons que sur ce terrain doit s'élever le lotissement dont le nombre de pavillons n'est pas tout à fait arrêté. Il faut en effet tenir compte des contraintes archéologiques au cas où il faudrait ouvrir un chantier de fouille et de la présence d'une conduite de gaz dont l'emprise n'est pas constructible.



- ACTUALITÉS - Les Vœux du maire



Jean-Marie Corbet a, comme il en est l'usage, présenté ses vœux aux habitants de la commune. Il a rappelé la difficulté de prendre des décisions dans l'intérêt général quitte à évidemment, déplaire à certains... Il a expliqué pourquoi il avait pris des mesures concernant la sécurité aux abords des écoles : « J'ai pris récemment un arrêté pour interdire le stationnement. Un jour ou l'autre, un enfant échappant à la vigilance des ses parents se serait fait écraser par une voiture. C'est un risque que je refuse de prendre ! Au sujet de la circulation de plus en plus importante sur la route devant l'école, l'étude va être lancée par la DDEA, il existe des solutions, mais il ne serait pas bien sérieux de réaliser de gros travaux tant que l'assainissement n'est pas réalisé. En attendant, Pars devrait bénéficier du prêt d'un feu pour limiter la vitesse, nous sommes sur la liste d'attente ».

En conclusion, il a souhaité en cette période difficile que nous fassions une large place à l'entraide, à la solidarité : entre les habitants, entre les générations, entre les communes...

Puis à l'issue de cette petite cérémonie, Jean-Marie Corbet a accueilli François Baroin, député maire de Troyes qui a remis officiellement à Lucien Pasquet le diplôme de Maire honoraire délivré par monsieur le préfet de l'Aube. Il l'a complimenté et remercié pour son dévouement au service de son village : « J'ai beaucoup appris de l'exigence que représente la responsabilité de conduire une équipe surtout dans un village périphérique qui doit garder son identité, son âme et ne pas devenir une cité dortoir ! ». Lucien Pasquet a ensuite déclaré : « Dans une commune, on ne peut pas faire avancer les dossiers si on est pas secondé ! Je souhaite aux jeunes de faire preuve de courage, que l'intercommunalité permette aux liens de se créer... Merci à tous ! »



Jean-Marie Corbet remet les arrêtés.

En forme de clin d'œil sympathique, l'historien Jean-Marie a remis ensuite à Lucien Pasquet une copie de la 1^{re} séance du conseil municipal de Pars et une copie de son 1^{er} arrêté établi en tant que maire...

- ACTUALITÉS - Cérémonie du 8 mai



Jean-Marie Corbet et son conseil municipal avaient invité la population parienne à suivre la cérémonie commémorative du 8 mai. Ainsi, au monument aux morts, une gerbe a été déposée, traditionnellement et symboliquement, par un ancien combattant accompagné d'un enfant présent dans l'assistance. Puis il a convié l'assemblée à se rendre à la mairie pour une remise de médaille...

Devant les officiels, à savoir le sergent Mathieu représentant le lieutenant colonel Willigens, chef de corps à l'ESCAT, l'adjudant chef Josselin de la gendarmerie de Romilly, les membres du conseil municipal de Pars, Jean-Marie Corbet, présentant les excuses du lieutenant Coste des sapeurs pompiers de Romilly, se réjouit : « Après cette commémoration officielle du 8 mai, je suis heureux de récompenser quelqu'un qui, pendant de longues années fut au service des autres ! ». En effet, Antoine Appino, entra à 16 ans, en 1974, comme sapeur pompier à Pars. Il gravit les échelons : en 1986, il est nommé caporal, en 1989, sergent, enfin en 1996, adjudant stagiaire, chef de corps stagiaire puis titulaire, succédant au regretté Daniel Badelier. Son engagement se termina en 2007, date de la dissolution de la compagnie faute de volontaires assez nombreux... Jean-Marie Corbet a ensuite félicité Antoine Appino pour son courage, son dévouement aux autres et enfin, son indispensable esprit d'équipe.

Jean-Marie raconta une anecdote : « Les pompiers furent prévenus un soir d'un vaste incendie dans les champs de blé du côté de Pars. Un automobiliste de passage avait vu des flammes, de la fumée et s'était empressé de donner l'alerte. On ne peut pas l'en blâmer... Les pompiers arrivèrent bien vite et s'aperçurent que leur collègue de Pars brûlait de la paille dans ses champs en toute légalité, avec toutes les autorisations et précautions d'usage ! »

Puis, il conclut : « Antoine avait reçu la médaille d'argent, je suis heureux de lui remettre au nom du préfet de l'Aube, la médaille de vermeil et le diplôme qui lui ont été décernés à la promotion de la Sainte Barbe en décembre 2008. Merci à toi, à tes fils qui ont suivi la voie de leur père et à ton épouse qui t'a vu partir tant de fois en mission ! »



ACTUALITÉS - FLEURISSEMENT



Légende photo : Alain Lemot, en voisin serviable

Alain Lemot, en voisin serviable et attentionné, est venu donner un coup de main pour terminer le parterre situé près de l'arrêt du car...

La petite équipe qui s'occupe du fleurissement a fait au mieux pour essayer de mettre un peu de couleur et rendre notre village plus attrayant. Tous les ans, quelques nouveautés apparaissent... Ce n'est pas facile quand on sait que Pars va bientôt attaquer les travaux d'assainissement, il ne faut pas installer des parterres où ils risquent de gêner...

Mais petit à petit, les bénévoles essaient d'apporter quelques améliorations, tout le monde est invité à apporter ses idées, son savoir-faire. Si chacun respecte ce qui a été mis en place, arrose de temps en temps à proximité des plates-bandes, Pars restera un village agréable, nous comptons sur vous tous !

L'équipe du fleurissement et de bienvenue à Pars.

ARTISANAT COMMERCE DE PARS LES ROMILLY



Eric Lionnet exerce déjà depuis septembre 1998 le métier de menuisier, serrurier, agencement intérieur. En juin 2009, il vient de reprendre une affaire familiale qui est spécialisée dans le traitement des bois : « Traitement aubois ». En effet, il suffit parfois d'entreposer des planches de récupération dans un endroit (surtout les bois blancs) et tous vos bois sont contaminés. Le métier d'Eric Lionnet est donc d'intervenir soit en préventif, soit en curatif, n'hésitez pas à le faire venir pour un diagnostic, il est là pour ça !

Dans le prochain écho de Pars, nous ferons l'inventaire de toutes les petites bêtes qui menacent (ne nous affolons pas) nos bois et charpentes. L'essentiel étant toujours d'être vigilant, les dégâts ne se faisant que très progressivement et très lentement...

CONTACT :

**ERIC LIONNET, ROUTE NATIONALE,
06.03.41.23.93.**

ASSOCIATIONS DE PARS

Survol du passé dans le musée du Bourget

Le 28/04/09 les aînés du club Diamant 3 présidé par Daniel Tripier ont fait escale au Bourget. Ils sont revenus enchantés, guidé par un passionné d'avion hors du commun qui leur a fait revivre l'épopée de l'aviation donc leur jeunesse, les appareils utilisés à la guerre, tant de souvenirs qui ont mis la larme à l'œil à certains, paraît-il... Le club parien compte maintenant 68 adhérents dont 53 avaient fait le déplacement lors d'une belle journée ensoleillée. Une sortie instructive qui leur a remémoré l'histoire de l'aéronautique car là-bas sont présents les modèles les plus rares depuis les premiers appareils volants jusqu'au Concorde... « Il ne manquait que le A 380 encore dans son écrin ! » constatait Daniel Tripier, le président. « Toutes les personnes qui hésitent encore à nous rejoindre dans notre association le club Diamant 3 peuvent le faire, elles seront les bienvenues, nous passons des moments agréables et conviviaux qui nous permettent de mieux nous connaître ! »

L'après-midi, avant de repartir, tout le groupe a fait le tour des pistes de Roissy en car, afin de se rendre compte en direct toutes les 30 secondes, du décollage et de l'atterrissage des avions d'aujourd'hui !

Pour tous renseignements sur le club des aînés : 03.25.24.72.57.



Les pariens très intéressés par les modèles en exposition

**Brocante et les produits du terroir
à Pars Les Romilly,
le 6 septembre !**

**Pour les inscriptions
M Protat Daniel tel : 03 25 24 15 67**

La canicule et nous

On parle de canicule si ces trois conditions sont réunies :

Il fait très chaud

La nuit, la température ne descend pas ou très peu

Cela dure depuis plusieurs jours.

Les risques : selon l'âge, notre corps ne réagit pas de la même façon.

enfant et adulte : le corps transpire beaucoup donc risque de déshydratation

- boire beaucoup d'eau

- éviter les efforts intensifs en plein soleil

personne âgée : le corps transpire peu donc risque de coup de chaleur (hypothermie)

- ne pas sortir aux heures les plus chaudes

- refroidir la maison le matin puis fermer les volets

- passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

- boire au moins un litre et demi d'eau

- mouiller et ventiler la peau plusieurs fois par jour

Rappel : Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire inscrire à la mairie ou auprès du CCAS. N'hésitez pas à appeler en cas de besoin (mairie : 03.25.24.85.15) ou en cas de malaise ou de coup de chaleur, faites le 15.
Article rédigé à partir de la brochure de l'Inpes disponible à la Mairie.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

SOIRÉE PRÉVENTION ORGANISÉE À LA SALLE DES FÊTES DE PARS-LÈS-ROMILLY EN MARS 2009



Pour illustrer les actions concrètes du CCAS de Pars

Elle fut préparée par le CCAS présidé par Patrick Bacuet qui a invité le docteur Chaouche, cardiologue à l'hôpital de Romilly à l'initiative de Jean-Marc Vanduyssen qui travaille dans ce même établissement. Patrick Bacuet a d'abord présenté le CCAS de Pars les Romilly, son rôle. Ensuite, les sujets « alcool, tabac, drogue » ont été évoqués, le Dr Chaouche les a traités de façon simple et pratique en prenant comme exemples des personnes, des adolescents entre autres, à travers leur parcours chaotique puis en détaillant l'aide qu'ils ont pu recevoir afin de surmonter au mieux leurs addictions. Le public a pu ensuite partager le verre de l'amitié (sans alcool) et continuer à discuter sur le sujet avec le Dr Chaouche lui-même.

6



CCAS - (SUITE) Centre Communal d'Action Sociale

LA TELEASSISTANCE

Le Conseil général de l'aube est à l'origine de ce service et du choix de l'opérateur (GTS)

► POUR CONTINUER À VIVRE CHEZ SOI

Une écoute permanente et rassurante, une possibilité 24 heures/24 et 7 jours/7 de lancer un appel de n'importe où chez soi, recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais de jour comme de nuit.

► QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA TÉLÉASSISTANCE

toutes les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent.

Une seule condition pouvoir désigner au moins une personne ayant un double des clés de chez vous et qui soit susceptible de se rendre à votre domicile dans un délai de 15 minutes.

Vous pouvez et devez utiliser votre téléassistance chaque fois que vous le jugez nécessaire ou que vous en éprouvez le besoin (malaise, accident, vol, effraction, agression parrie ou autres problèmes technique, crises d'angoisse, sentiment de grande solitude ou besoin de parler etc...). Il est recommandé de faire des essais régulièrement afin de se familiariser avec le système.

► COMMENT ÇA MARCHE

un boîtier fixe-branché sur votre ligne téléphonique principal et une télécommande très légère à porter autour du cou et à ne pas quitter. Pour l'actionner il suffit d'appuyer sur un bouton.

► COMBIEN ÇA COÛTE

17 euros par mois, il comprend l'installation, la location du transmetteur, l'écoute 24 heures/24 et le dépannage. Cet abonnement peut-être résilié à tout moment, sans autres frais que la facture du mois en cours.

La téléassistance peut faire partie des aides proposées dans le plan d'aide établi par le travailleur social, elle peut de ce fait être prise en charge dans le cadre du versement de l'A.P.A. (Allocation personnalisée d'autonomie).

Pour l'installation, il est impératif que l'abonné dispose d'une prise téléphonique, d'une ligne téléphonique non restreinte, d'une prise électrique distante de moins de 3 mètres de la prise téléphonique.

► NOUVEAU : SPÉCIALE CANICULE

en cas de déclenchement d'un plan canicule, l'opérateur pourra sur demande du Conseil général, vous contacter à votre domicile pour s'assurer que tout va bien.

► A QUI S'ADRESSER

Adressez-vous à :
FEDAPA (Fédération départementale d'aide aux personnes de l'aube)
4 place du Maréchal Foch - 10000 TROYES
Tel : 03.25.45.19.19.



Interview Madeleine Gramain :

Madeleine Gramain est très satisfaite de la simplicité d'utilisation de la téléassistance : « Je suis tombée plusieurs fois, j'ai des problèmes cardiaques et l'assistance sociale ne voulait pas que je reste toute seule... Ça devenait dangereux ! Alors, on a fait le tour de la maison, par exemple, dans la salle de bains, il y a eu aussi des aménagements pour que cela soit plus pratique. Puis, j'ai eu donc mon appareil. Tous les mois, on fait un essai pour voir si ça marche. Je l'emmène partout, je suis plus tranquille et mes enfants sont rassurés ! Au club, il y a aussi une autre dame qui est équipée... »
S'il lui arrive quelque chose, elle appuie sur le bouton, en premier, son fils est appelé, en second, ce sont les urgences...
N'hésitez pas à la rencontrer, elle vous en parlera, elle fréquente assidûment le club des aînés diamant 3 qui se réunit tous les jeudis après-midi !

Les plantations effectuées par le Syndicat de la Vallée de la Seine

Le saule blanc est un arbre de la famille des Salicacées. Cet arbre commun dans les régions tempérées est souvent cultivé en forme de « têtard » pour la production d'osier.

Nom scientifique : *Salix alba* L., famille des Salicacées.

Noms vernaculaires : saule blanc, saule commun, saule argenté, saule des viviers, osier blanc.



Le saule des vanniers, ou osier vert (*Salix viminalis*), est un saule d'une hauteur de 3 à 6 m. Il tire son nom de l'utilisation de ses rameaux souples en vannerie sous le nom d'osier. D'autres variétés de saule sont également utilisées en vannerie, comme le saule pourpre.



Cet arbre caduc majestueux de la famille des betulaceae fleurit d'avril à mai. Ses fruits sont des cônes allongés de 10 cm de longueur, dressés puis pendants pour le mâle et de 3 cm dressés pour la femelle. Cet arbre à l'écorce blanche écaillée peut atteindre 20 à 30 m de hauteur et jusqu'à 60 cm de diamètre à la base. Sa durée de vie est estimée à 100 ans. Sa sève riche en composés actifs ainsi que son écorce, recèle de nombreuses propriétés.

Les plantations effectuées par le Syndicat de la Vallée de la Seine (suite)



Le frêne élevé ou frêne commun (*Fraxinus excelsior*) est un grand arbre commun des forêts d'Europe à bois clair dur et élastique de la famille des Oléacées.



Ordre :

Fagales Famille : **Bétulacées** Nom commun **Aulne glutineux** Nom scientifique **Alnus glutinosa**

Il sont très fréquents dans les lieux humides, ou au bord des rivières, et peuvent atteindre 20 à 25 mètres. Les aulnes forment des futaies appelées « aulnaies ».

Pour les anciens Bretons, l'aulne était l'arbre de l'union avec les Gaëls. Il faisait partie du bosquet sacré des druides.

Les termes vergne ou verne dérivent d'un mot gaulois, uerna, dont le sens premier était 'marais'.

Leurs racines enrichissent les sols pauvres en nitrates grâce à une symbiose avec une bactérie fixant l'azote de l'air.



sauf chez le *Cornus kousa* dont les fruits ressemblent aux fraises.

Cornouiller

Cornus arbre ou arbuste de la Famille des **Cornacées**

Étymologie : du latin *cornus*, car son bois est dur comme de la corne.

Origine : le Cornouiller mâle, *Cornus mas*, et le Cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, sont des espèces européennes, de Méditerranée orientale. Il existe de superbes espèces américaines et asiatiques, utilisées pour décorer les jardins.

Rusticité : zone 6 (ils supportent le froid jusqu'à -23°C).

Habitat : demi-ombre ou lumière. Les cornouillers apprécient les sols calcaires, plutôt secs. Ils redoutent les sols riches en fumures organiques, ainsi que les sols argileux compacts.

Taille maximale : 14 m. **Feuillage** caduc : les Cornouillers se caractérisent par des feuilles opposées, ovales, de 5-8 cm, à nervures latérales arquées (visibles au dos). Le Cornouiller sanguin a des feuilles qui virent au rouge en hiver, car elles contiennent un suc rouge (*anthocyan*), qui capte mieux la lumière. Les fleurs sont petites en février, avant l'apparition des feuilles.

Leur fruit (la cornouille) est mûr en août-septembre : c'est une drupe, comestible.



Les plantations effectuées par le Syndicat de la Vallée de la Seine (suite)

L'Aubépine est un arbrisseau buisson pouvant atteindre 4 mètres de hauteur. Les rameaux grisâtres sont couverts de fortes épines courtes. Les feuilles dentées et incisées sont divisées en trois à cinq lobes peu profonds, vert luisant dessus, plus pâles dessous. Les fleurs blanches ou rosées apparaissent en mai, elles sont disposées en corymbes et partent à l'aisselle des feuilles. Le fruit charnu renferme plusieurs graines.



Le prunellier, écrit aussi *prunelier* (*Prunus spinosa*) est un arbuste de la famille des Rosaceae.



Il est aussi appelé « buisson noir », « épinette » ou « épine noire ».

En raison de son caractère épineux et d'une forte tendance à drageonner, il a été très utilisé pour former des haies défensives (comme l'aubépine) peut former une haie ou un taillis inextricable en quelques années. Ses fruits étant appréciés des oiseaux qui disséminent ses graines, il est souvent une espèce envahissante des friches et de certaines pâtures.

Cet arbuste est un excellent site d'accueil pour de nombreux lépidoptères tels que les thécles. Il est l'hôte de deux papillons en forte voie de raréfaction.

Le noisetier est un arbuste ou arbrisseau à feuilles caduques. Il forme de grosses touffes de feuilles arrondies et dentelées l'été d'où pendent les noisettes par groupes de 3 ou 4, ou bien de nombreux rameaux dénudés et ornés de jolis chatons vert-jaune poudreux l'hiver.



Le sureau noir

Le sureau noir se présente sous la forme d'un arbrisseau voire d'un petit arbre de 3 à 5 m parfois 10 m. Les feuilles opposées, composées, imparipennées, se composent de 5 à 7 folioles terminales plus grandes que les latérales. La floraison se produit en juin. Les fleurs blanches et odorantes sont groupées en larges cimes très fourmies. La maturation des fruits a lieu en septembre octobre.

Les fruits sont des baies globuleuses, arrondies de 3 à 6 mm de diamètre. Leur teinte vire successivement du vert au noir-brillant, noir-violet ou noir-pourpre. Elle contiennent un suc rouge-violet et trois graines. Les fruits se groupent en grappes longues, denses et étalées.

Les plantations effectuées par le Syndicat de la Vallée de la Seine (suite)

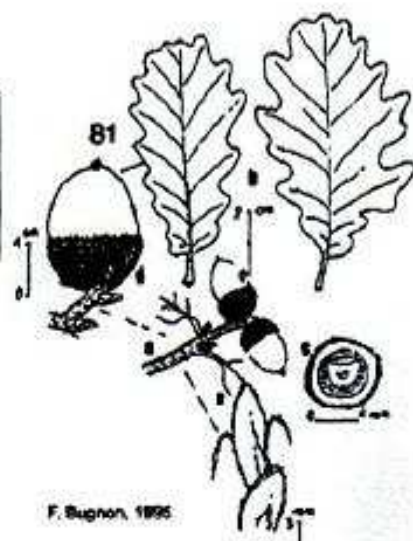
Chêne pubescent

Arbuste ou arbre. Feuilles (b) à pétiole de 0,5-1cm., souvent marcescentes. Fruits (d) subsessiles ou courtement pédonculés, à pédoncule robuste atteignant 1cm. Ecailles involucrelles (c) lancéolées, apprimées, pubescentes.

Tafel 10.



Wiesholder, Acer campestre.



F. Bugnon, 1895

Bien que la dénomination latine de cet Erable champêtre et sa qualification allemande *Feldahorn* suggèrent qu'il s'agit d'une essence ligneuse plutôt champêtre, le nom anglais retient son utilisation dans les haies *Hedge Maple*. L'érable champêtre est un petit arbre à croissance lente, de 10 à 15m de hauteur, qui vit 120 ans au plus.

Chèvrefeuille à balais ou Chèvrefeuille des haies ou Camérisier des haies ou Chèvrefeuille à fleurs blanc-jaunâtre ou Sorian

Arbrisseau de taille généralement inférieure à 6m. Les jeunes rameaux à 4 angles sont munis de feuilles opposées ovales sur un pétiole court, glabres, d'un vert mat. Fleurs d'un vert pâle, à 4 pétales, en petits corymbes à l'aisselle des feuilles. Les fruits à 4 lobes arrondis, roses avec des graines orangé vif lorsqu'elles sont mûres sont caractéristiques. Dans les Pyrénées : Haies, buissons, lisières et clairières des bois de feuillus, rives des cours d'eau.



Toxicité : Toute la plante. Les baies sont très toxiques.



Arbrisseau dressé dont la taille n'excède guère 2m. Les rameaux creux, couverts de poils courts lorsqu'ils sont jeunes, sont munis de feuille opposées, ovales-aigues, velues sur le dessous notamment, toutes pétiolées. Les fleurs par paires sur des pédoncules velus aussi longs qu'elles, s'épanouissent en mai-juin. La corolle velue d'un blanc crème, à tube court, bossu à la base, se divise en 2 lèvres inégales, la supérieure large, à 4 lobes. Les fruits sont des baies globuleuses rouges réunies par la base. Dans les Pyrénées : Haies, bois, caractéristique des forêts à feuilles caduques sur sol calcaire ou faiblement acide.

Les plantations effectuées par le Syndicat de la Vallée de la Seine (suite)

AMÉNAGEONS LES BORDS DE RIVIÈRE INTELLIGEMMENT !

Pendant l'hiver, les coupeurs de bois oeuvrent souvent le long des rivières et s'adonnant à leur occupation favorite, ils peuvent contribuer à préserver l'environnement et contribuer par exemple à protéger des endroits où les poissons vont pouvoir se reproduire et la biodiversité se développer... Car s'occuper d'un bord de ruisseau ne veut pas dire nettoyer tout arbuste sauvage qui s'y est implanté ! Tout au bord de l'eau, le peuplier n'est pas souhaité car lorsqu'il vieillit, son système racinaire horizontal fait qu'il emporte une partie de la berge en tombant... Par contre, l'implantation de certaines espèces est privilégiée notamment l'aubépine, le prunellier, le frêne pleureur, le saule (vannier, blanc ou marsault), le cornouiller, le noisetier, l'aulne, le peuplier tremble, le fusain d'Europe ou le chêne par exemple. La végétation est étagée, au pied, dans le lit de la rivière, poussent les iris, les salicaires, ensuite les ronces, les arbustes buissonnants, pour finir par les saules et les frênes... Il est donc conseillé de favoriser l'implantation des espèces indigènes qui sont bien familiarisées à nos climats, à nos terrains calcaires et de faire attention à l'ensoleillement afin de faciliter la reprise et le développement des plantations.

Attention aux espèces invasives...

Ce sont les ennemies n°1 de nos berges. En effet, les particuliers aiment planter des arbustes d'ornement pour leur joli feuillage mais leur pousse est difficilement maîtrisée et ils envahissent rapidement les rives aux dépens des herbes indigènes. Ainsi, halte aux renouées du Japon, aux herbes de pampa, aux bambous, il est recommandé de les éliminer pour que leurs racines ne colonisent pas les berges des ruisseaux. De plus, il faut éviter de laisser pourrir des tas de branches, de feuilles et autres déchets végétaux au bord de l'eau. Ceux-ci dégagent des nitrates et phosphates qui favorisent l'eutrophisation qui provoque l'asphyxie du milieu aquatique. Dans la plaine, les agriculteurs se doivent de respecter la réglementation européenne qui leur impose de laisser une bande enherbée de 5 m mais les mêmes conseils sont recommandés dans les villages aux particuliers qui doivent aussi respecter cette zone débordante de vie et de biodiversité. La règle absolue est d'abord de n'épandre ni engrais, ni produit de traitement. Tant pis pour la pelouse, elle sera un peu moins verte mais fourmillera d'insectes qui attireront les grenouilles ou autres petits animaux indispensables à la chaîne de la vie...

Si vous voulez plus de détails ou obtenir des conseils, n'hésitez pas à contacter les gardes-rivières du Syndicat intercommunal de l'aménagement de la Vallée de la Seine, ils sont à votre disposition pour vous aider, c'est grâce à eux que nous avons obtenu toutes ces précisions. Tél : 03.25.21.43.40.

Nous remercions bien sûr le garde-rivière Stéphane et le syndicat dans son ensemble, ils ont planté des arbres sur les parties communales des bords de rivière parisiens surtout vers l'église, c'est aussi évidemment un excellent moyen de retenir la terre. Ils ont également implanté quelques herbes d'eau dans le gué traversant le terrain de sport, des arbustes, n'hésitez pas à vous en inspirer, c'est une mine d'idées qui vous serviront pour aménager vos propres bords de rivière si vous avez la chance d'en posséder...

DÉMOUSTICATION

Il n'a pas eu besoin de traitement par hélicoptère cette année mais ne leur laissez pas d'endroit pour pondre leurs œufs !



Communes adhérentes :

Barbaise, Châtres, Courceroy, Crancey, Gelannes, Maizières La Grande Paroisse, Marnay Sur Seine, La Motte Tilly, Le Mériot, Méry Sur Seine, Nogent Sur Seine, Pars Les Romilly, Périgny La rose, Pont Sur Seine, Romilly Sur Seine, Saint Hilaire, Saint Nicolas La Chapelle, Saint Oulph, La Saulsotte, La Villeneuve Au Chatelot,

Département de la Marne :

Clesles, Conflans Sur Seine, Esclavolles, Lurex, Marcilly Sur Seine, Saint just

Gérée par le « Syndicat Mixte Interdépartemental Aube Marne Démoustication » dont le président est le maire de Barbaise, la zone de démoustication couvre la vallée de la Seine de Méry sur Seine à la Motte Tilly.

Notre région abrite 4 à 5 espèces qui se développent exclusivement dans l'eau et qui sont susceptibles de provoquer une gêne importante.

Les trois espèces « Aedes » sont des moustiques présents dans les grandes vallées inondables. Ils pondent leurs œufs sur la terre humide et ce sont les remontées d'eau qui permettront leur éclosion, les œufs restent potentiellement actifs pendant 8 ans. Puisqu'en 2009, il n'y pas eu de crue, il n'y a pas eu besoin de traitement par hélicoptère (un seul passage sur l'ensemble de la vallée coûte 30000 euros). Les autres années, le traitement est alors effectué après localisation des gîtes larvaires par temps calme et pas trop froid. Il est fait manuellement dans les zones habitées.

Les moustiques urbains appelés « Culens Pipiens » ne pondent que dans l'eau (pas besoin de crue, ni de pluviométrie importante), donc dans n'importe quel récipient contenant de l'eau. Si vous ne voulez pas les élever chez vous, videz complètement et régulièrement les bassins d'ornement et d'arrosage, mettez du grillage anti-moustique sur les tuyaux d'évacuation des citernes ou des fosses étanches. Un vieux pneu, un bidon sous la gouttière ou une piscine abandonnée sont des gîtes idéaux de reproduction et ils piquent tout l'été.

Résumé : en conclusion, tous les moustiques ont besoin d'eau, PAS D'EAU, PAS DE MOUSTIQUES !

LOISIRS - JARDINAGE -

AU JARDIN

Les cornichons et les concombres à faire pousser sur un grillage, ce qui évite les maladies et permet une aération des plantes.

Les choux

pensez à les couvrir d'un filet afin d'éviter la ponte des papillons blancs.

Les carottes

Elles aiment les terres bien profondes et bien émietées. Afin d'avoir des carottes avec des racines bien lisses, semez les mi-juin, pour éviter la mouche car on sait que le mouche ne pond plus après mi-juin.

Les variétés

la demi-longue nantaise et la longue lisse de Meaux.

Le céleri se plaît en terrain riche et en terre profonde car il a besoin de faire beaucoup de racines. Il nécessite également beaucoup d'eau.

Le radis noir et navet, se sème en surface, épandre du terreau, passer le râteau et semer à 1 cm de profondeur. Pour ne pas avoir des radis ou navets mangés aux vers, préparez votre terrain en enfouissant de la moutarde antinématode.



SECHERESSE - REPENSER L'ARROSAGE -

1/ Espacer les arrosages. Les racines savent très bien se débrouiller seules pendant un certain temps.

2 / Faire le choix des plantes : sauvez les arbres et les arbustes au détriment des plantes annuelles.

3/ Les gazons et les rosiers se passent très bien de d'arrosage.

4/ Privilégier les plantes récemment plantées.

5/ Regrouper vos plantations.

6/ Arroser à la fraîche (le soir tard).

7/ Faire une cuvette d'arrosage au pied de vos arbres.

8/ Procéder à l'arrosage en rigole, au pied d'une haie jeune, au potager entre les sillons de légumes.

9/ Arroser au goulot est cent fois plus efficace.

10/ Favoriser l'arrosage plutôt que les oscillants.

11/ Favoriser l'arrosage au goutte à goutte.

12/ Un binage vaut deux arrosages.

13/ Couper une bouteille en plastique pour récupérer le goulot en entonnoir.

14/ Pour les plantes en pots, préférer l'immersion dans une cuvette pleine d'eau, plutôt qu'un arrosage par le haut.

15/ Sarcler et griffer pour éviter aux mauvaises herbes de boire l'eau disponible.

16/ Supprimer les fleurs fanées, les graines qui nuisent à la plante.



LOISIRS - JARDINAGE - (SUITE)

ECHARDONNAGE

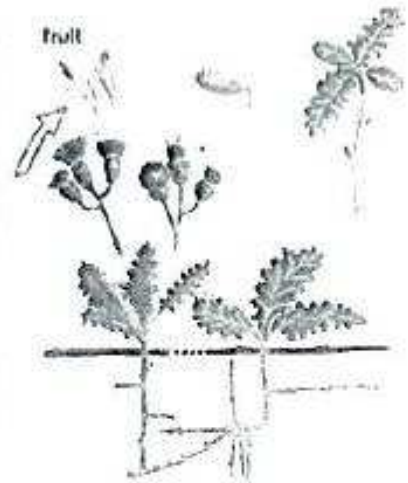
BIOLOGIE DU CHARDON DES CHAMPS

DISPOSITIONS APPLICABLES EN CHAMPAGNE ARDENNE

Tout le monde doit le savoir, l'échardonnage est obligatoire. Nous demandons à chacun de procéder au nettoyage des parcelles qui pourraient contaminer les champs voisins. En effet cette plante est une vivace très difficilement maîtrisable car elle se multiplie par reproduction sexuée (floraison en juin et juillet produisant de 1500 à 5000 graines par pousse) mais surtout par reproduction asexuée à partir de ses rhizomes. Couper un chardon stimule le développement de drageons à partir de bourgeons se trouvant sur les rhizomes de la plante. Les racines peuvent avoir une croissance horizontale allant jusqu'à 5m/an et une croissance verticale allant jusqu'à 6 m de profondeur.

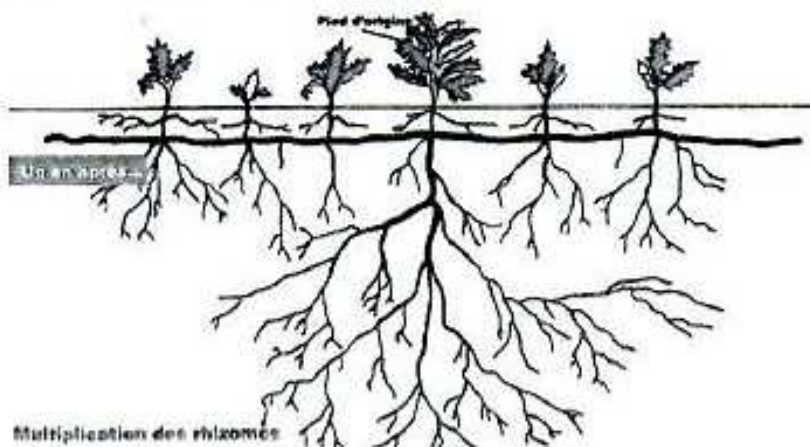
Notre conseil : éviter au mieux toute montée à graines par fauches, broyage, arrachages même en cas de faible présence.

Nous souhaitons également qu'un effort soit fait en ce qui concerne l'élagage des haies, en particulier celles qui débordent sur les trottoirs, gênent la circulation de piétons et la visibilité des automobilistes. Il en est de même en ce qui concerne l'entretien des trottoirs.



Les nouvelles données culturelles favorisant la prolifération des chardons des champs :

- Les jachères.
- Des désherbages de plus en plus précoces.
- Le développement du travail simplifié du sol.



Lexique

Rhizome : Tige souterraine souvent allongée et horizontale.

Drageon : Rejeton qui naît de la racine

LOISIRS - JARDINAGE - (SUITE)

LE JARDIN AU FIL DE L'ANNÉE

JUILLET

LE POTAGER

On commence à semer les variétés d'hivers :

- Carottes, chicorées, choux, cresson, épinards, fenouil, haricots, laitues, mâche, persil, poireaux, radis noirs d'hivers.
- Préférez les laitues pommées, plus résistantes à la chaleur.
- Continuez à semer au frais des radis qui arriveront à maturité en quelques semaines.

L'entretien :

- La chaleur et le manque d'eau affaiblissent les plantes. Pensez à les arroser très régulièrement, surtout en fin de journée. Il faut aussi biner, pour éliminer les pertes d'eau par évaporation.
- Prenez soin de tuteurer les plants de tomates au fur et à mesure de leur croissance. Couper le bout du plant au dessus du 4^e bouquet de fleurs.
- N'hésitez pas à enrichir la terre d'engrais pour aider vos légumes en pleine croissance.
- Repiquez vos choux.

La récolte :

- Aubergines, basilic, carottes, chicorées, choux, ciboule, ciboulette, concombres, cornichons, courges, courgettes, cresson, fèves, laitues, melon, navets, oignons, piments, pois, poireaux, radis, et tomates.
- Récoltez les oignons dès que leur feuillage jaunit.
- Les premières gousses de haricot arrivent.

LES FLEURS

- On sème toujours des bisannuelles (giroflées, myosotis, pâquerette, pensées, pieds d'alouette) à repiquer en place en septembre pour qu'elles fleurissent au début du printemps. Ou aussi des vivaces comme les ancolies, les alysses ou les roses trémières qui fleuriront l'année prochaine.

AOÛT

LE POTAGER

- Continuez les semis commencés au mois précédent. Cf. mois de juillet.
- Entretenez à biner, sarcler et bien arroser, ainsi qu'à apporter de l'engrais aux légumes.
- Arroser le soir quand la chaleur est tombée.
- Repiquez poireaux, laitues, et choux.
- Éclaircissez les semis.
- Pincez les tomates.
- Faites attention aux limaces et aux escargots.
- Continuez les récoltes de l'été. Cf. mois de juillet.

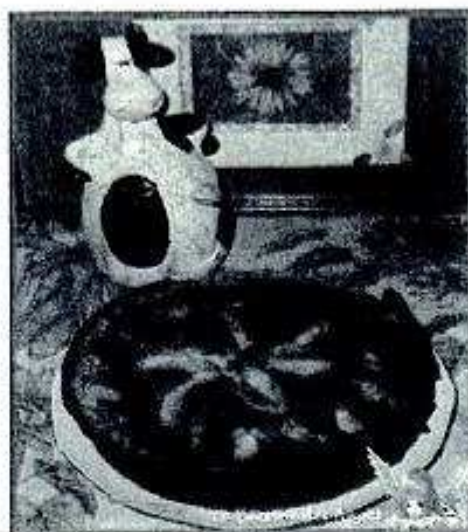
LES FLEURS

Gare à la chaleur !

- Continuer à arroser très régulièrement, à biner, et à enlever les fleurs fanées.
- Si vous vous absentez quelques jours, recouvrez la surface des pots d'une couche de tourbe imbibée d'eau, si vous vous absentez plus longuement enterrez vos pots à l'ombre et arrosez le tout.
- Tuteurez dahlias et glaïeuls.

RECETTE DE CUISINE

FONDANT AUX POIRES



- 12 cuillères à soupes de sucre
- 4 œufs entiers
- 1 paquet de sucre vanillé
- 1 paquet de levure
- 125 gr de beurre fondu
- 2 cuillères à soupes d'eau
- 6 poires coupées en lamelles
- Mélangez les ingrédients dans l'ordre mettre la moitié de la pâte dans un moule à manquer, ajouter les poires en lamelles et le reste de la pâte.



Facile



Cuisson
30 min



TH 220



Raisonné

UN COUP D'ESSAI QUI FUT UN COUP DE MAÎTRE !

Légende photo : Une affluence de visiteurs qui n'a pas faibli de la journée

Chantal et Marie ont donc de quoi être satisfaites du succès rencontré par cette 1^{ère} édition de l'exposition organisée par l'association « Arts et Loisirs de Pars ». En effet, nos artistes locaux profitent tous les ans de la brocante pour présenter leurs créations lors de l'édition annuelle mais c'est la 1^{ère} fois que la salle leur était exclusivement consacrée. Cette opportunité a permis à différents talents de s'exprimer et les passionnés ont pu ainsi partager leurs expériences. Chacun a sa place dans une telle exposition, les peintres sont aux côtés du sculpteur sur inox, les fabricants de bijoux découvrent l'atelier cuir de la MJC. Il faut dire qu'André Houdot n'est pas un débutant, dans sa jeunesse, il a effectué 3 années d'apprentissage en sellerie, puis il en a fait son métier à la SNCF en tant que sellier garnisseur. « Je travaille uniquement sur du vrai cuir ! » précise-t-il, « Pas sur du faux cuir collé sur du carton ! ». Les petites mains étaient là également, les brodeuses au point de croix compté, les couturières qui confectionnent des sacs, des poupées, des vêtements pour les associations caritatives. M. Hemmerlé, un créateur local de décors SNCF miniatures, gares, à base de matériaux de récupération, lui, a fait découvrir au public des trésors d'ingéniosité...

Le choix ne manquait pas ce week-end à Pars-lès-Romilly et si les personnes qui se sentent une âme artiste veulent s'essayer à une discipline, qu'elles n'hésitent pas à venir rencontrer les adhérentes d'« Arts et Loisirs de Pars », elles se réunissent tous les mardis après-midi à la salle des fêtes !

